

AFRICAN UNION

الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

---

Addis Abeba, Ethiopia P. O. Box 3243 Telephone: 5517 700 Fax: 5517844

Website: [www.africa-union.org](http://www.africa-union.org)

---

SC8726

**CONSEIL EXÉCUTIF**

**Vingt-deuxième session ordinaire**

**21 – 25 janvier 2013**

**Addis-Abeba (Éthiopie)**

**EX.CL/784 (XXII) Add.8**

Original : Anglais

**PROPOSITION DU GOUVERNEMENT DE LA REPUBLIQUE FEDERALE  
DU NIGERIA D'ACCUEILLIR UN SOMMET SPECIAL DE SUIVI  
SUR LE SOMMET D'ABUJA DE 2001 SUR LE VIH/SIDA,  
LA TUBERCULOSE ET AUTRES MALADIES  
INFECTIEUSES CONNEXES  
AU TROISIEME TRIMESTRE (JUILLET/AOUT 2013)**

***(POINT PROPOSE PAR LA REPUBLIQUE FEDERALE DU NIGERIA)***

**SUITE DONNÉE AU SOMMET DE L'UNION AFRICAINE TENU A ABUJA EN 2001  
SUR LE VIH/SIDA, LA TUBERCULOSE ET AUTRES MALADIES  
INFECTIEUSES CONNEXES**

**(Point proposé par la République fédérale du Nigéria)**

**Contexte**

1. Au lendemain du Sommet du Millénaire en septembre 2000, les chefs d'Etat et de gouvernement africains se sont réunis à Abuja au Nigéria en 2000 et en 2001, en vue d'adopter les Déclarations et Cadres d'Abuja pour une action sur l'initiative « faire reculer le paludisme », et sur le VIH et le SIDA, la tuberculose et autres maladies infectieuses connexes. L'adoption de ces Déclarations et Cadres d'Abuja avait pour principal objectif d'encourager les Etats membres à s'engager collectivement et individuellement pour enrayer et inverser le rythme effréné auquel ces maladies compromettaient les progrès accomplis dans le domaine du développement socio-économique. Cet engagement au haut niveau marque un tournant décisif quant à la réponse continentale à ces trois maladies.
2. La Déclaration et le Cadre pour une action de 2001 contiennent également la Position africaine commune présentée à la session spéciale de l'Assemblée générale des Nations Unies sur le VIH et le SIDA, dont les résultats ont été la Déclaration historique d'engagement sur le VIH/SIDA et la création du Fonds mondial pour la lutte contre le SIDA, la tuberculose et le paludisme.
3. Les Déclarations d'Abuja et les engagements ultérieurs ont considérablement stimulé la mobilisation plus rapide des ressources, ainsi que l'expansion des programmes de lutte contre ces maladies en Afrique. Au début de l'année 2006, le consensus international émergent a apporté un élan supplémentaire quant à l'accès universel comme un moyen de réaliser l'Objectif 6 du Millénaire pour le développement (OMD6) et les autres OMD liés à la santé.
4. Ce processus a abouti à l'adoption de l'« Appel d'Abuja en faveur de l'accélération des interventions pour l'accès universel aux services de lutte contre le VIH/SIDA, la tuberculose et le paludisme en Afrique » et aux engagements y relatifs lors du Sommet spécial qui a eu lieu en mai 2006 à Abuja sous le thème « Accès universel aux services de lutte contre le VIH/SIDA, la tuberculose et le paludisme d'ici 2010 ». Le Sommet spécial avait pour objectif principal d'examiner l'état d'avancement de la mise en œuvre des Déclarations et Plans d'action du Sommet d'Abuja 2000 sur « faire reculer le paludisme » et du Sommet d'Abuja 2001 sur le VIH/SIDA, la tuberculose et autres maladies infectieuses connexes.
5. En 2010, la Commission de l'Union africaine a procédé à l'évaluation quinquennale de l'Appel d'Abuja en faveur de l'accélération des interventions pour l'accès universel aux services de lutte contre le VIH/SIDA, la tuberculose et le paludisme en Afrique, évaluation qui a montré que depuis 2006, les Etats membres ont réalisé des progrès importants dans l'accès universel aux services de santé en général

et de lutte contre le VIH/SIDA, la tuberculose et le paludisme en particulier. La volonté et l'engagement politiques manifestes existent pour réaliser l'accès universel et les OMD liés à la santé d'ici 2015. Au cours de ces dernières années, le financement de la lutte contre ces trois maladies a augmenté considérablement, ce qui a entraîné des gains proportionnels en termes d'impact. Par ailleurs, le renforcement des interventions pour la prévention efficace contre le VIH dans les pays africains à forte prévalence a permis la réduction du nombre de nouveaux cas. Dans le même temps, les initiatives réussies de dépistage de VIH et l'expansion rapide des programmes de traitement ont fait qu'il existe aujourd'hui en Afrique de nombreuses personnes vivant avec le VIH.

6. En dépit des progrès accomplis, beaucoup reste encore à faire pour atteindre les cibles convenues à Abuja, à savoir l'accès universel aux services de lutte contre le VIH/SIDA, la tuberculose et le paludisme, ainsi que les OMD. Un dernier effort visant à l'accès universel devrait être axé sur une mise en œuvre intensifiée des programmes nationaux grâce à l'appui des institutions du Système des Nations Unies et des partenaires internationaux, à une meilleure harmonisation et coordination aux niveaux national, régional et continental. L'accent devrait être mis davantage sur le financement durable à long terme, entre autres, par des gains d'efficacité et la mobilisation de ressources nationales plus importantes. La résistance aux médicaments constitue un grand défi quant aux efforts de traitement de ces trois maladies.

7. Lors de la quinzième session ordinaire de la Conférence de l'Union africaine à Kampala en juillet 2010, l'« Appel d'Abuja » a été prorogé à 2015 pour coïncider avec l'échéance des OMD sur la base de l'évaluation quinquennale de l'« Appel d'Abuja » à effectuer par la Commission de l'UA (Assembly/AU/Dec.291(XV)). La Commission de l'UA a été chargée de développer des indicateurs pour l'« Appel d'Abuja » et de les harmoniser avec ceux de l'OMD6 afin de soumettre un rapport intérimaire à la Conférence en 2013 basé sur ces indicateurs.

8. Par sa Décision Assembly/AU/Dec.320(XV) sur un « partenariat pour l'élimination de la transmission mère-enfant du VIH/SIDA en Afrique », la Conférence a exprimé sa préoccupation devant la gravité du phénomène de la transmission du VIH/SIDA de la mère à l'enfant, qui représente une menace pour l'avenir du continent et a invité tous les Etats membres à intensifier leurs efforts en matière de thérapie antirétrovirale et de prévention de la transmission de la mère à l'enfant et à étendre de tels efforts aux centres de soins de santé primaires afin qu'aucun enfant ne naisse avec le VIH/SIDA. La Conférence a également demandé la coordination, dans les meilleurs délais, d'une action collective de l'ensemble des acteurs africains concernés, avec le concours des partenaires internationaux intéressés, pour mettre définitivement fin à la transmission du VIH/SIDA de la mère à l'enfant.

9. La Conférence, dans sa Décision Assembly/AU/Dec.395(XVIII) de janvier 2012, a décidé de redynamiser l'Observatoire du Sida en Afrique (AWA) en tant que plateforme de plaidoyer auprès des chefs d'Etat et de gouvernement en faveur de la mobilisation de l'action, des ressources et d'un leadership plus dynamique, non seulement pour le VIH/SIDA, mais également pour le paludisme et la tuberculose.

Cette redynamisation s'inscrit dans le cadre des efforts visant à maintenir la dynamique et à éviter la complaisance dans la mise en œuvre de l'«Appel d'Abuja». En outre, par sa Déclaration *Assembly/AU/Decl.2(XIX)* sur l'Observatoire du Sida en Afrique (AWA), la dix-neuvième session ordinaire de la Conférence de l'Union africaine, qui s'est tenue en juillet 2012 à Addis-Abeba, a adopté une *Feuille de route pour la responsabilité partagée dans la lutte contre le VIH/SIDA, la tuberculose et le paludisme en Afrique (2012-2015)*. Cette Feuille de route invite les Etats membres de l'UA à renforcer l'appropriation, la responsabilisation et les partenariats afin d'accélérer le processus d'obtention de résultats dans les domaines suivants : (1) financement, (2) accès aux médicaments et (3) meilleure gouvernance.

10. Les efforts déployés par la Conférence de l'Union arrivent au moment opportun. En effet, au cours des trois années écoulées, les investissements internationaux en faveur de la lutte contre le VIH/SIDA ont baissé de plus de 13%. De même, l'Initiative « Faire reculer le paludisme », le Plan d'action mondial contre le paludisme dont les besoins ont été chiffrés à 26,9 milliards de dollars américains pour 2012-2015 enregistrent un déficit de financement estimé à 9,7milliards soit 2,4millions de dollars américains par an. Le financement inadéquat constitue une grave menace pour les avancées importantes que le continent a enregistrées au cours des dix dernières années dans la lutte contre ces trois maladies et dans la réalisation des OMD. Le déficit de financement international et ses conséquences ont dévoilé la dépendance de l'Afrique vis-à-vis des ressources extérieures pour financer le secteur de la santé et l'incapacité du continent à atteindre la cible de 15% convenue à Abuja en 2001, d'où la nécessité de mobiliser davantage de ressources au niveau national pour le secteur de la santé.

## **OBEJECTIFS**

11. S'appuyant sur les progrès accomplis, les difficultés et les lacunes à combler au niveau de la mise en œuvre de l'«Appel d'Abuja » et en particulier sur la nécessité de mobiliser davantage de ressources au niveau national pour le secteur de la santé par des solutions de financement novatrices, la République fédérale du Nigéria a proposé d'accueillir, au troisième trimestre (juillet/août) de 2013, une session spéciale de la Conférence de l'UA sur la suite donnée aux engagements d'Abuja.

## **RÉSULTATS ATTENDUS ET VOIE À SUIVRE**

12. Pour faire en sorte que la session spéciale proposée de la Conférence de l'UA sur la suite donnée à la Déclaration d'Abuja 2001 atteigne ses objectifs, la Commission de l'Union africaine et le Gouvernement de la République fédérale du Nigeria, avec l'appui de l'ONUSIDA, de l'OMS, de l'UNICEF, du FNUAP et d'autres partenaires, devront suffisamment préparer ledit Sommet et veiller à ce que tous les Etats membres de l'UA et les acteurs concernés y participent.

2013

Proposition du gouvernement de la  
Republique Federale du Nigeria  
d'accueillir UN sommet special de suivi  
sur le Sommet d'abuja de 2001 sur le  
Vih/Sida, la Tuberculose et Autres  
Maladies Infectieuses connexes AU  
troisieme trimestre (Juillet/Aout 2013)  
(Point Propose par la Republique  
Federale du Nigeria)

Union africaine

Union africaine

---

<http://archives.au.int/handle/123456789/3330>

*Downloaded from African Union Common Repository*